

Une "bonne"

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



UNE „BONNE“.

Y en a-t-il ! Ils pululent — non pillent, comme disait l'autre jour une brave femme.

On reproche souvent au sexe charmant d'avoir la langue trop déliée. Il y a bien quelque chose à dire ; mais comme l'observait très justement La Fontaine, dans sa fable « La femme et le secret » : « je connais, à ce sujet, bon nombre d'hommes qui sont femmes ».

Ce qu'il y a d'hommes qui aiment parler. Nous ne pensons pas ici aux « orateurs », bien qu'ils se défendent souvent de l'être, ni aux conférenciers ; c'est leur métier. Chacun le sien. Ils parlent souvent pour ne rien dire, soit, mais s'ils se taisaient ils ne se reconnaîtraient pas. Ils seraient perdus.

Mais nous faisons allusion à ceux qui veulent à tout prix parler, quand ils n'ont rien à dire. Il n'est plus question d'orateurs, mais de simples interlocuteurs, dans une conversation. Et ce sont toujours les plus longs, de vrais moulins à paroles, qui tournent dans le vide et ne produisent que du vent.

Il y a aussi ceux, qui veulent vous raconter un fait dont ils ont été le héros ou le témoin, ou une boutade qu'ils ont entendue ou lue. Gare le préambule !

— Oh ! il faut que je vous en conte une « bonne ». Vous savez où est *** ? C'est un site délicieux. On peut y aller de tel endroit... ou de tel autre. Par là, on met trois heures à trois heures et demie, en bambanant. Par l'autre côté, on monte en deux heures et demie, sans se presser. Au milieu de la montée, il y a une auberge où l'on boit de très bon vin.

— Mais la « bonne » que vous vouliez me conter ?

— Oui, oui, j'y viens. Je vous disais donc qu'il y a deux façons de monter à ***. Pour moi, je préfère la première, bien qu'elle soit plus longue. Comment l'appelle-t-on déjà, ce chemin ? Attendez !... Mais que c'est bête ; j'ai ce nom sur les lèvres. Ah ! les noms, voyez-vous, c'est terrible ; ils m'échappent. Perdez-vous, comme moi la mémoire ?

— Oh ! moi, je ne perdrai pas la mémoire de la « bonne » que vous me promettez.

— Tiens, c'est vrai, excusez, je vous prie. C'était donc, non pas à l'endroit dont je viens de vous parler, mais à ?... à ?... Oh ! non, c'est absurde ! Impossible de me rappeler ce nom. Mais vous savez bien ; à ?... à ?... C'est agaçant ! Enfin, bref ! Je me trouvais avec ?... avec ?... Tenez le nom m'échappe encore ; nous revenions de ?... de ?... Non, alors, c'est déprimant. Ce que c'est tout de même que l'âge ! Tout s'en va, et la mémoire la première.

— Oui, enfin, la « bonne » ce sera pour une autre fois. Je dois partir. Au revoir !

— Au revoir ! C'est dommage, tout de même, car elle est vraiment bonne. J. M.

Devant le tribunal. — Le président, à une dame d'un certain âge déjà :

— Veuillez-vous dire votre âge, Madame.

— Trente-neuf ans, répond la dame avec hésitation. Alors le président, avec bienveillance :

— Allons, madame, un peu de courage, complétez.

Réflexion. — Il faut bien qu'il y en ait qui sachent se faire petits pour faire place à ceux qui se croient grands.



ON RÉGENT DAI Z'AUTRO IADZO

DEIN la coumouna de Rolhie-Matou, on velâdzo que l'ê ao fin fond de la jographie, on avâi fauta d'on taupi. Du quauqu' z'an, l'ê derbon l'avant tot fotu à rebedou : lâi avâi dâi monton asse gros que dâi mothi ; l'ê courti l'étant dèpèlhi, l'ê racene rondje pè cliâo vermè de bite ; l'ê fenne s'eingrindzivant quemet se l'avant ètà pequâie pè onna fremelhire de fremini rossette et fasant de la soupa à la pota et dào tiu-veri à l'ao z'homme dzor et né. Tant qu'à la fin, l'ê prècât l'ant dèciddà de fère betâ su l'ê papâi onna publicachon que s'è dèsaï :

« On cherche un bon taupier pour la Noire et la Grise. C'est pour Rolhie-Matou. Un batz la bête. S'adresser au syndic avant Pâques 1825. »

L'ètà dan lâi a onna ceintanna d'annâie, et on batz, dein clli teimps n'ètà pas de la moqua de petit tsat. Et tot parâi, n'ant pas z'ugrante dzein po coudhi s'è fère inscrire. Ein avâi ion, ion tât mare solet, que s'appelâve Crinollion et que demorâve à quasu duve z'hâore de Rolhie-Matou. N'ètà pas dâo gras, quement vo vâide, et l'avi n'avâi pas granâ. Tot parâi, dèvant d'eingadzi clli Crinollion, l'a faliu lo convoquâ ein tenablia de Municipalità et lo syndico lâi a de dinse :

— L'ê vo que vo z'ite Crinollion.

— Oi, à respect !

— Et l'ê vo que vo z'âi soumechounâ po taupi ?

— Oi, l'ê mè assebin.

— Ai-vo dza fé lo meti ?

— Na, pas pi, mâ n'è pas bin dèfecilo. Ie s'è fère dâi moui de meti.

— Qu'âi-vo fé tant qu'ora ?

— Ié fé lo monsu, po cein que i'avé on petit l'hîrètâdzo. Quand l'ê z'u rupâ mè su eingadzi po sordâ dein l'ê paî ètrandzi.

— Et pu ?

— Et pu ? Eh bin su revegnâi à Rolhie-Matou. La coumouna dèvessâi mè bailli mon teni et ma pedance, po cein que i'été rido pôiro. Adan po ne pas m'eintreteni, m'ant eingadzi po fère l'ê coula.

— Quemet ? Vo z'âi ètà régent ?

— Oi !

— Pourquoi lâi ite-vo pas restâ ?

— L'ê po onna guieuseri que m'ant fé. N'an-te pas fé onna loi que s'è dèsaï que po itre régent, fallâi savâi lière, écrire et comptâ on bocon, adan... m'a faliu demâdâ ma dèmechon.

Marc à Louis.

A PROPOS DE PISSENLITS

L est permis d'ignorer ce que les gamins appellent ou appelaient jadis un *menet*. Un *menet* est un instrument de musique que les enfants fabriquent au moyen d'une tige de pissenlit dont on coupe bien franchement un fragment d'environ cinq centimètres, on met ce bout de tige à la bouche et l'on souffle vigoureusement. Il faut avoir soin de pincer fortement

l'extrémité que l'on tiendra entre les lèvres, c'est là le grand secret pour obtenir un instrument qui donne toute satisfaction. Ceci fait, on souffle comme il vient d'être dit et de votre tige de pissenlit s'échappe un son qui n'a rien de suave, mais qui fait son petit effet et épate les non initiés. En entourant le menet de la main légèrement fermée, on obtient des changements de ton de l'effet le plus charmant et le plus assourdissant. Si vous n'avez jamais pratiqué ce genre de musique, essayez-le, vous l'adopterez sans hésiter.

Puisque nous parlons « pissenlit », terminons en citant les quelques lignes suivantes, empruntées à Nesti du *Fribourgeois* de Bulle.

Parce qu'ils ont un vilain, oh un très vilain nom, une couleur vulgaire (est-ce bien vrai ?), une tige creuse et lisse et qui donne au toucher, la sensation gluante du ver de terre, on ne les trouve point dignes de figurer dans un bouquet. On ne les cueille pas ; on ne les arbore pas à sa boutonnière ; et vous ne voyez point le beau Léandre offrant à Aglaé, l'objet de ses soupirs, un pissenlit en gage de sa dilection.

Ce sont les parias de la flore, ceux dont on ne prononce point le nom de crainte d'en sourire.

Mais, parce que l'indifférence des hommes les néglige, ils sentent le besoin de l'union, de coude à coude fraternel. Ils vivent pour eux, tout près les uns des autres, unis dans leur disgrâce.

La nature, moins hautaine que nous, leur a confié le soin de faire valoir, au premier printemps, le vert profond et luisant des jeunes herbes.

Heureux que cette grande dame ait abaissé son regard sur leur humble présence, pour lui plaire, ils s'en donnent à cœur joie.

Groupés, comme un peuple d'amis, ils font dans les herbages, de larges taches d'un bel or clair. Par le contraste de leur éclat joyeux la verdure des prés s'anime. Le printemps a plus de gaieté quand la foule innombrable des pissenlits dresse ses parasols dorés dans les prés reverdis.

Les plus audacieux s'en vont, badauds curieux, jusqu'à l'extrême ourlet des talus, là où la poussière de la blanche route vient ternir déjà les premiers brins de l'herbe.

Et ils attendent, avec bonheur, l'arrivée prochaine de leurs petites sœurs à coletteres blanches, les marguerites.

MINISTRE ALLEMAND

LORS de sa création, il y a quelques 200 ans, le poste de pasteur allemand à La Côte n'a pas rencontré un sympathique accueil.

C'est le 25 septembre 1708 que le Conseil des XII fut avisé par M. le Banderet que monseigneur le Bailli l'avait mandé la veille pour lui communiquer un arrêt de LL. EE. — Berne ayant l'intention d'établir un ministre allemand dans le pays, ordonnait au Bailli de faire assembler MM. du Conseil pour leur demander de quelle manière ils conviendraient de contribuer à cet établissement. La délibération qui suivit aboutit à un résultat où l'on sent percer une certaine mauvaise humeur ; on ira expliquer au Bailli que la demande étant aussi imprévue qu'importante on demande quelques jours de réflexion ; si toutefois aucun renvoi n'est accepté